



AGENT DE VOIRIE SAISONNIER (h/f)

Du 12 juin au 8 septembre 2023

Sous la responsabilité du responsable du service voirie, le saisonnier assume les travaux et interventions du service voirie.

ACTIVITÉS

- Patrouille et diagnostic les principales dégradations de la voirie
- Pose et dépose la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie
- Réalise les travaux d'entretien courant de la chaussée et des équipements de voirie
- Entretien de la signalisation horizontale et verticale
- Entretien des abords routiers et des plages
- Rend régulièrement compte à sa hiérarchie du déroulement de ses activités,

COMPÉTENCES

- Le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent
- Permis indispensable : B et C (poids lourds)
- Permis conseillé : EC (semi-remorques)

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, à pied ou motorisé
- Travail en équipe
- Horaires réguliers
- Disponibilité lors d'événements exceptionnels (maintien de la viabilité, gestion du trafic en cas de crise routière, d'intempéries, de manifestations)
- Travail de nuit si nécessaire
- Travail sous circulation
- Port de vêtements de sécurité obligatoire (EPI)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits

Si vous êtes intéressé(e), déposez votre candidature à l'attention de M. le Maire de Frontignan (lettre de motivation et CV) à :

Mairie de Frontignan
Place de l'hôtel de ville
34110 Frontignan
Ou par mail à
drhfrontignan@gmail.com

www.frontignan.fr
/ 04 67 18 50 36

